



À l'occasion de la troisième rencontre de l'année, le Conseil général du 21 avril 2018 a réuni 94 délégués provenant de 58 commissions scolaires.

CONSEIL GÉNÉRAL

1. Guide pour l'organisation des assemblées annuelles enfin disponible !

Un guide de trucs et astuces pour l'organisation des assemblées annuelles des écoles a été remis aux délégués. Ce guide a été élaboré en collaboration avec les parents délégués à la suite d'une cueillette d'informations auprès des comités de parents. Ce guide est disponible sur notre site web, sous le titre « L'assemblée annuelle des parents » : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/comites-scolaires>.

L'organisation des assemblées annuelles, ça commence dès maintenant avec la collaboration des directions d'école !

2. Présentation des guides du MEES portant sur la gestion axée sur les résultats

Le ministère a élaboré des guides pour accompagner les acteurs du réseau dans la mise en œuvre des changements légaux introduits par le projet de loi n° 105. La FCPQ a préparé des documents résumant ces trois premiers guides afin de cibler ce qui est essentiel pour les parents. Ces sommaires sont disponibles sous le titre « Guides du MEES sur la gestion axée sur les résultats » : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/bonnes-pratiques>.

3. Consultation en prévision des élections provinciales

Les délégués ont eu l'occasion de travailler en équipe pour élaborer des questions à poser aux partis politiques concernant l'éducation. La FCPQ s'inspirera des résultats de cet atelier pour questionner les acteurs politiques et leur faire connaître les préoccupations des parents avant les prochaines élections provinciales.

4. Tenue d'une rencontre d'information technique sur les élections scolaires

Les délégués ont pu bénéficier de l'expertise de Jean-François Rioux, conseiller à la FCPQ et licencié en droit, pour connaître certains aspects techniques d'une éventuelle candidature. Un guide et un sommaire ont été déposés et sont disponibles sur notre site web, sous le titre « Le conseil des commissaires » : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/comites-scolaires>. Selon la loi, des élections scolaires sont prévues le 4 novembre prochain.

5. Retour sur les « nouvelles règles budgétaires »

Au début de l'an 2 des nouvelles règles budgétaires, la FCPQ souhaite mettre l'accent sur les règles entourant les mesures dédiées et protégées dont les sommes doivent être transférées directement au budget des écoles. Il est important de se rappeler qu'aucune ponction n'est permise par la CS pour ces mesures. Finalement, peu de parents présents au CG disent que leur conseil d'établissement a adopté la résolution produite par le ministère. Les changements demandent du temps et de la patience. Les documents liés aux règles budgétaires présentement en consultation sont disponibles sur le site web, sous le titre « Information sur les règles budgétaires des CS » : <http://www.fcpq.qc.ca/fr/bonnes-pratiques>.

6. Plan d'action 2018-2019

Les délégués recevront sous peu un lien par courriel pour donner leur avis sur le contenu du prochain plan d'action annuel de la FCPQ. Une proposition de plan d'action sera ensuite déposée à l'AGA de juin. Les délégués auront jusqu'au 11 mai 2018 pour faire parvenir leurs réponses et commentaires à la FCPQ.

7. Inscription aux formations et au congrès annuel

Rappel : formation sur le budget les 12 et 14 mai 2018 : une occasion d'en apprendre plus sur le budget de l'école, la décentralisation, la transférabilité, etc. Inscription : <https://boutique.fcpq.qc.ca/formations-generales-webinaires>. C'est aussi le temps de vous inscrire au congrès des 1^{er} et 2 juin prochains, qui aura lieu à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup : <https://boutique.fcpq.qc.ca/inscription-au-congres>. Des rendez-vous à ne pas manquer !